



COMITE DE PILOTAGE
Site Natura2000 « Rivière d'Étel »
FR 5300028
Le 24/01/2023 à Plouhinec

**Présidence :**

Elodie LE FLOCH

Présidente du Comité de Pilotage, Vice-Présidente du Syndicat Mixte de la Ria d'Étel en charge de la Biodiversité, Maire de Kervignac

Animation :

Charlotte IZARD

Maxime HOURDE

Chargée de mission Natura2000, Syndicat Mixte de la Ria d'Étel
Technicien Espèces Exotiques Envahissantes, Syndicat Mixte de la Ria d'Étel**PRÉSENTS****Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements**

Annie AUDIC

Vice-présidente déléguée à l'assainissement non collectif, à la biodiversité et à l'accueil des gens du voyage, AQTA

Michel DRIAN

Adjoint, Erdeven

Isabelle GUIVARC'H

Déléguée, Landaul

Sophie LE CHAT

Maire, Plouhinec

Jean-Luc LE LEUCH

Adjoint, Landaul

Marie-Christine LE QUER

Vice-Présidente Département 56

Monique ORGBIN

Adjointe, Riantec

Laurent THIBAUT

Directeur, Syndicat Mixte de la Ria d'Étel

Yves TILLAUT

Président, Syndicat Mixte de la Ria d'Étel

Représentants des propriétaires et usagers

Claude DERRIEN

Association de défense du littoral et de la pêche de Belz / Association des pêcheurs à pied et plaisanciers de Plouhinec

Boris FRANÇOIS

Directeur, Cercle Nautique de la Ria d'Étel

Benoît LE HUNSEC

Chargé de coordination Unité de régulation des moustiques, Département 56

Gwendal LE LAN

Cercle Nautique de la Ria d'Étel

Sylvain MURS

Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan

Philippe RUYET

Association de défense du littoral et de la pêche de Belz / Association des pêcheurs à pied et plaisanciers de Plouhinec

Marine TAILFER

Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Morbihan

Représentants d'associations de protection de la nature et d'organismes scientifiques

Anne FOUSNAQUER

Eau et Rivières de Bretagne

Nicole LE BRUN

Association Chemins de Ronde

Nicolas LE STRAT

Association Chemins de Ronde

Pierre SAULEAU

Université de Bretagne Sud

Hélène TROUMELIN

Bretagne Vivante

Représentants de l'Etat

Hugues CASABONNET

Office Français pour la Biodiversité

Sébastien GUILLARD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Absents excusés

Charlotte BADOUEL	Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud
Dominique BERNARD	Adjointe, Riantec, élue SMRE
Camille BLOT-ROUGEAUX	Conservatoire du littoral
Sophie BODIN	DRA - Service Espaces Naturels Sensibles, Département 56
Jacques CARRER	Président du Syndicat Ostréicole de la Ria d'Étel
Caroline CORNET	Chambres d'agriculture de Bretagne
Sandrine DERRIEN	MNHN Concarneau
Thomas LE CAMPION	Groupe Mammalogique Breton

ORDRE DU JOUR

- ✓ Présentation du Bilan d'activité 2022
- ✓ Perspectives d'animation pour 2023
- ✓ Questions diverses

INTRODUCTION

Elodie LE FLOCH, Présidente du COPIL, accueille les participants au 12^{ème} comité de pilotage du site Natura2000 « Ria d'Étel » et les remercie de leur présence. Elle rappelle l'ordre du jour de la réunion.

BILAN D'ACTIVITE 2022

Elodie LE FLOCH invite Charlotte IZARD, chargée de mission pour l'animation du site, à poursuivre l'ordre du jour.

Charlotte IZARD, fait un rapide rappel des éléments du dernier COPIL (13/12/2021) et des caractéristiques et enjeux du site.

- **Voir présentation jointe : diapo p.4 et 5**

☞ Pour rappel, le DOCOB ainsi que tous les éléments liés à la démarche Natura2000 « Ria d'Étel » sont téléchargeables sur le site internet dédié : <http://ria-etel.n2000.fr/>.

- **Outils et financements**

Charlotte IZARD, introduit la présentation en rappelant les divers outils et sources de financements mobilisés pour l'animation du site.

Elle présente les deux contrats Natura2000 mis en œuvre sur le site « Ria d'Étel » :

- ✓ Restauration d'habitats sur les îlots de la Ria, porté par Bretagne Vivante
- ✓ Restauration d'habitats sur l'Étang de St Jean (Locoal-Mendon), porté par le Conservatoire du littoral

- **Voir présentation jointe : diapo p.6 à 18**

- **Mobilisons-nous pour la Ria : ensemble limitons le Baccharis.**

Charlotte IZARD passe la parole à **Maxime HOURDE**, Technicien EEE pour la présentation des actions réalisées dans le cadre du projet « **Mobilisons-nous pour la Ria : ensemble limitons le Baccharis** ».

En effet, Maxime Hourdé a été recruté en Mars 2022 (initialement pour une durée de 1 an) par le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel pour venir en appui à la chargée de mission, notamment sur l'organisation des chantiers d'arrachage et la poursuite de la mobilisation sur le projet.

Il présente le bilan de la saison 2022 / 2023 d'arrachage.

L'animation ainsi que les opérations mises en place ont pu être financées dans le cadre de la convention d'animation Natura2000 et du Plan de Relance, volet « biodiversité » de la DREAL.

Maxime Hourdé présente les temps forts de la mission :

- ✓ Planification de la campagne d'arrachage
- ✓ Prise de contact avec les propriétaires de parcelles envahies de Baccharis
- ✓ (Re)Prise de contact avec les partenaires techniques
- ✓ Planification des prestations d'arrachage en traction animale et gyrobroyage
- ✓ Organisation de la communication autour du projet

Il présente en outre les résultats de la saison d'arrachage, site par site, en termes de temps de chantier, de participation et de surfaces restaurées.

Enfin, un focus est fait sur les perspectives pour les mois et la saison à venir (2023/2024).

➤ **Voir présentation jointe : diapo p.19 à 36**

🔗 Questions / Discussions

Sébastien GUILLARD demande à l'assemblée quelle est leur perception du travail réalisé ?

D'avis général, le travail effectué porte ses fruits et on peut mesurer les résultats, notamment d'un point de vue paysager avec des grands secteurs de prés salés ouverts sans végétation arbustive.

D'un point de vue de la mobilisation, les résultats semblent plus mitigés : en effet, le nombre de participants par chantier varie de 1 à 11 avec une moyenne de 3,5 participants par chantier. Cependant, on note que le projet évolue et que les bénévoles ne sont pas nombreux mais ont gagné en efficacité. Par ailleurs, sur le terrain, les riverains, locaux, collectivités, etc. connaissent la plante et la problématique et reconnaissent le travail mené par le SMRE et ses partenaires, ce qui n'était pas le cas au début du projet. Ainsi, l'objectif de connaissance est atteint.

Enfin, les chantiers ont évolué. Là où une main d'œuvre conséquente était nécessaire au début du projet pour arracher des pieds assez grands et des formations denses, aujourd'hui, sur les 8 sites prioritaires du projet, ce sont surtout des chantiers de repasse avec des repousses ou jeunes pieds à arracher.

Annie AUDIC demande pourquoi la solution de pâturage par des moutons n'est pas mise en œuvre sur le site. Plusieurs raisons à cela : d'une part, il n'y a pas d'activité traditionnelle d'élevage ovin sur la Ria (historiquement c'était plutôt des vaches qui pâturaient en prés salés dans le secteur) et donc pas d'animaux disponibles ; et surtout, la Ria étant un site important de production conchylicole, les enjeux concernant la qualité sanitaire de l'eau sont forts et incompatibles avec la présence de pâturage (et donc déjections) sur des secteurs recouverts par les marées.

➤ **Observatoire Participatif des Herbiers de Zostères et Syngnathidés (OPHZ'S)**

Le projet de suivi des herbiers de zostères en sciences participatives, associant des plongeurs loisirs s'est poursuivi en 2022.

Ce projet est soutenu par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du « Life MARHA » (<https://www.life-marha.fr/>) qui accompagne 3 dispositifs de sciences participatives avec, notamment, un accompagnement technique de l'association Planète Mer pour consolider le projet en Ria d'Étel et déployer ce suivi sur de nouveaux sites Natura2000.

De plus, un appui à l'animation et à la communication a pu être réalisé par le biais du projet « Loisirs nautiques, les bonnes pratiques » avec un partage des missions de la médiatrice de la mer, Chumil Morales, recrutée en renfort en 2022.

L'appui de Chumil Morales a notamment permis d'améliorer la préparation de la campagne de plongée : repérage des sites à marée basse, test de balisage, mise au point logistique...

Ainsi la campagne 2022, qui s'est déroulée les 25 et 26 juin a permis de mobiliser 28 plongeurs et de réaliser les mesures sur 2 sites (le site du Vieux passage n'a pas pu être fait).

L'objectif de l'appui de l'OFB est aussi de déployer le protocole sur d'autres sites Natura2000. L'association Planète mer a développé des outils pour les gestionnaires (vidéo, tuto, doc de synthèse...), et une journée d'échanges entre gestionnaire a été organisée avec le SMRE.

Ainsi, en 2022, 4 sites ont testé un protocole allégé : Cap Lévi, Rade de Brest, archipel des Glénan et Bassin d'Arcachon.

Les sites du Bassin de Thau et de la baie de Morlaix ont montré leur intérêt pour la démarche et pourraient se lancer en 2023.

Enfin, le protocole OPHZ'S a été présenté aux tables rondes des gestionnaires d'Aires Marines Protégées.

- **Voir présentation jointe : diapo p.37 à 45**

➤ Questions / Discussions

En complément de la présentation de l'OPHZ'S, **Pierre SAULEAU** présente rapidement les suites du projet « Alien Grand Ouest » (lancé en octobre 2021) qui est aussi un programme de sciences participatives, à destination des plongeurs, basé sur l'observation d'Espèces Exotiques Envahissantes (ex *Celtodoryx ciocalyptoides*, éponge).

Les Objectifs du réseau Alien Grand Ouest sont de :

- ✓ participer à un programme de recherche scientifique porté par l'Université de Bretagne Sud (UBS) : il s'agit notamment d'étudier les mécanismes de défense chimique des espèces endémiques vis-à-vis des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Ce programme nécessite de réaliser une cartographie des EEE grâce à l'outil de sciences participatives CROMIS.
- ✓ mesurer l'impact de ces EEE sur les habitats marins et répondre à certains indicateurs D2 de la Directive Cadre Stratégique sur le Milieu Marin (DCSMM).

Les tests du protocole sont en cours, et un lien les actions menées en Ria d'Étel pourraient en faire un site pilote pour la formation des plongeurs à la reconnaissance des EEE.

Anne FOUSNAQUER demande si des études sur les méduses sont menées.

Pierre SAULEAU répond que les méduses ne sont pas des espèces exotiques envahissantes, à ne pas confondre avec des espèces proliférantes (qui n'ont pas été introduites mais sont naturellement présentes dans le milieu). Effectivement, la prolifération de certaines méduses peut nous renseigner sur l'état du milieu (réchauffement, acidification, artificialisation... Mais cela relève plutôt d'études menées par l'IFREMER.

- **Projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope**

Une présentation des travaux et réflexions menés dans le cadre de la mise à jour des d'Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope des îlots d'Iniz er Mour et Logoden est proposée. En effet, le site Natura2000 « Ria d'Étel n'est pas une ZPS (Zone de Protection Spéciale désignée au titre de la Directive Oiseaux), cependant, l'enjeu « oiseau » est fort et reconnu sur ce site (fiche action dans le DOCOB, notamment).

Les deux arrêtés étant anciens (années 80), ils couvrent une période trop restreinte au regard de l'occupation actuelle par les oiseaux et leur périmètre est insuffisant pour protéger les oiseaux en reproduction mais aussi en hivernage.

La procédure de mise en place d'un arrêté de protection de biotope prévoit une phase de concertation qui est encore en cours actuellement (2 réunions et des échanges bilatéraux ont d'ores et déjà eu lieu et ont permis de préciser le projet). La procédure se poursuit avec une nouvelle réunion de concertation qui devrait avoir lieu prochainement.

- **Voir présentation jointe : diapo p.46 à 52**
- **Préservation d'habitat d'espèce d'intérêt communautaire : Damier de la succise**

Dans le cadre de la veille à la cohérence des politiques publiques avec les enjeux Natura2000, l'opérateur Natura2000 a été sollicité par l'Association Bretagne Vivante sur un projet de vente d'une parcelle agricole qui présentait un grand enjeu d'un point de vue botanique mais aussi faunistique, puisque c'est une des dernières

stations locales d'un papillon en danger d'extinction (liste rouge - Bretagne), le Damier de la succise. L'intérêt de la démarche a été de rapidement associer les divers partenaires (commune, SAFER en plus de Bretagne Vivante et du SMRE) afin d'intégrer les enjeux écologiques à la future gestion agricole de la parcelle. En effet, il est nécessaire que la parcelle continue d'être entretenue par fauche avec exportation (foin) pour conserver ses richesses écologiques.

⇒ Ces échanges et rencontres ont abouti à la mise en place d'un projet d'Obligations Réelles Environnementales (ORE)

➤ **Voir présentation jointe : diapo p.53 à 54**

➤ Questions / Discussions

Marie-Christine LE QUER trouve la démarche intéressante car elle s'intègre dans un projet agricole.

Sébastien GUILLARD ajoute que ces échanges montrent que les enjeux biodiversité peuvent rejoindre les enjeux de préservation de certains modes d'exploitation. Les besoins écologiques peuvent ainsi être intégrés dès le départ du projet agricole et favoriser des pratiques favorables à la biodiversité.

Il souligne l'importance du travail d'animation des chargés de mission pour faire avancer ces démarches.

➤ **Organisation d'un « Bistrot de l'Histoire »**

Un point est fait sur la communication mise en place dans le cadre de l'animation Natura2000 et notamment de l'organisation, en lien avec l'Association « les Bistrots de l'histoire », d'une soirée événement sur la Ria d'Étel. Cette soirée a été l'occasion pour les habitants du territoire et les acteurs de mieux connaître et faire connaître « leur Ria », de comprendre ses particularités et ses évolutions.

Elle a accueilli plus de 190 personnes autour de témoignages, intermèdes musicaux et d'un buffet local et végétarien lors de l'entracte.

PERSPECTIVES 2023

Les actions engagées vont se poursuivre en 2022.

QUESTIONS DIVERSES

Hélène Troumelin demande pourquoi la question de la Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral (SPPL) de Landaul n'a pas été évoquée lors du présent COPIL.

Charlotte IZARD répond que le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel a été alerté sur les enjeux, notamment lié au dérangement de la Loutre et oiseaux, enjeux connus puisqu'ils sont mentionnés dans le DOCOB.

Isabelle GUIVARC'H précise que les inquiétudes sont liées aux risques de dérangement d'espèces sensibles (loutre et oiseaux) et que la Commune a fait réaliser une étude complémentaire afin de mieux identifier les enjeux et les impacts potentiels du sentier.

Le SMRE a été destinataire de cette étude début 2023.

Sébastien GUILLARD rappelle les obligations liées à la mise en place de la SPPL qui est une procédure réglementaire portée par l'État. Ainsi, une première étude d'établissement du tracé a été réalisée (2014-2015) qui contient un diagnostic de la faune, la flore et des habitats et une évaluation des incidences du projet au regard de Natura2000. Cette étude est soumise à enquête publique puis le Préfet prend un arrêté d'institution de la SPPL.

Puis lors de la réalisation des travaux, un permis d'aménager est déposé qui détaille le projet, les aménagements nécessaires, les modes opératoires, etc. Ce permis d'aménager est soumis à évaluation d'incidences Natura2000 (en confrontant le projet à l'écologie de l'espèce ou au fonctionnement de l'habitat, le projet porte-t-il préjudice à l'espèce ?). Ainsi, la SPPL doit permettre aux piétons de passer le long du littoral mais si à ce stade (ou en amont) il est démontré des impacts potentiels sur des habitats ou des espèces d'intérêt communautaire à enjeu fort, il est possible de déroger. Par ailleurs des projets considérés comme des « petits » projets peuvent ne pas être neutres en termes d'impacts, notamment dans leur phase « d'exploitation ». Tout cela doit être pris en compte lors de l'établissement du projet.

CONCLUSION

Sébastien **GUILLARD** tient à souligner les belles dynamiques et expérimentations menées sur le site Natura2000 de la Ria d'Étel.

Elodie LE FLOCH remercie Charlotte Izard et Maxime Hourdé pour le travail mené. Elle rappelle l'intérêt des liens tissés sur le territoire avec les différents acteurs (institutionnels, acteurs économiques, scientifiques, associations...) et l'importance d'être à l'écoute et ouvert pour travailler ensemble. L'exemple présenté de la prairie à succise témoigne de cette volonté de rassembler les acteurs sur des sujets communs, et de trouver des solutions qui s'intègrent dans les enjeux du territoire.

Cette manière de travailler se poursuit en 2023. Elle demande un engagement permanent, soulignant encore une fois l'importance de l'animation des sites.

Elodie LE FLOCH conclut en remerciant les participants.

La séance est levée à 12h.

Elodie LE FLOCH
Présidente du Comité de Pilotage
du site Natura2000 « Ria d'Étel »

